MUSÉE DE LA RÉSISTANCE EN LIGNE 1940-1945

Données extraites du CD(DVD)-ROM : La Résistance en Lozère (2006)

Maxime SAMAMA



Alias "Maxime"

Etat-civil

Né(e) le/en 6 octobre 1922 à Tunis

Profession en 1940 : Non renseigné
Domicile en 1940 : Non renseigné

Résistance

Lieux d'action : Lozère
Organisation de Résistance : Maquisard de Bir Hakeim

Fusillé ou exécuté

Date d'exécution : 29 mai 1944
Lieu d'exécution : La Tourette

Commentaires

Maxime Samama est né le 6 octobre 1922 à Tunis. Il est le fils de Victor Samama et de Chabat Cohen Ben Kamouch son épouse (*). Célibataire, il est installé avec sa famille à Paris dans le Ve arrondissement. Suite à l'invasion allemande de mai-juin 1940, avec l'ensemble de sa famille, il se réfugie à Marseille. Jusqu'en 1942, Maxime vit dans la région marseillaise mais, à la fin du mois de décembre 1942, pour fuir les persécutions qui ont lieu dans cette ville, Maxime doit abandonner son travail et entrer en clandestinité.

En 1943, Maxime Samama intègre le maquis-école d'Ardailles La Soureilhade constitué par le pasteur Olivès au sud-est de Valleraugue (Gard). Ce maquis est attaqué par les troupes d'Occupation le dimanche 27 février 1944. Maxime Samama, avec ses camarades, se réfugie dans la région de Vébron. Sous les ordres de Jacques Poujol, ce groupe est en perpétuel déplacement autour de Vébron pour échapper aux agents de la *Gestapo* et de la Milice qui surveillent cet espace.

L'arrivée du maquis Bir Hakeim dans cette région des Cévennes vient bouleverser l'organisation de ce groupe de maquisards cévenols. Jean Capel dit "commandant Barot" cherche à rassembler sous ses ordres l'ensemble des groupes de maquisards éparpillés dans les Cévennes. Le 3 avril 1944, Jacques Poujol et son adjoint "Félix" se rendent à La Picharlerie où le PC du maquis Bir Hakeim est installé. Lors de cette entrevue, Jacques Poujol, au nom de son chef, le pasteur Olivès, refuse d'intégrer le maquis Bir Hakeim. Cependant, deux de ses hommes décident alors de rejoindre les Biraquins. Ces deux hommes sont Maxime Samama et Jean Vagny dit "Tarragone".

Dès lors, la vie de Maxime Samama est liée à celle des Biraquins. Avec eux, il participe aux combats de la Vallée Française (7 au 12 avril 1944) puis trouve refuge au château du Castanier, et au château de Fons. Le 24 avril 1944, il accompagne Jean Capel au hameau du Viala, près de Vébron. Lors de cette entrevue, le "commandant Barot" tente en vain de rallier les maquisards du groupe de Jacques Poujol à Bir Hakeim.

Le 6 mai 1944, Maxime Samama participe à l'expédition des Biraquins sur Rabieux pour récupérer un parachutage. Il trouve ensuite refuge au Grand Hôtel du Fangas sur le Mont Aigoual. Mais, dans la nuit du 25 au 26 mai 1944, pour échapper à l'encerclement du massif de l'Aigoual entrepris par les GMR et la Milice, les maquisards de Bir Hakeim décident de rejoindre le hameau de La Borie (commune de La Parade) sur le Causse Méjean. Maxime Samama fait partie du groupe le plus important qui, par le Col de Perjuret, regagne le point de ralliement le samedi 27 mai 1944 au soir, après deux jours de marche et de combats.

Le dimanche 28 mai 1944, les troupes d'Occupation attaquent le maquis Bir Hakeim à La Parade. Maxime Samama défend les positions du maquis dans le hameau de La Borie durant toute la journée. Mais à 16 heures, totalement encerclé et à court de munitions, il décide de se rendre avec une vingtaine de ses camarades. Une heure plus tard, il est emmené dans les camions de la Légion arménienne qui remontent vers Mende. Sitôt arrivés à Mende, les maquisards prisonniers sont livrés à la *Gestapo*. Durant toute la nuit, ils subissent de très durs interrogatoires dans les caves de la maison Lyonnet.

Le lundi 29 mai 1944, Maxime Samama et vingt-six Biraquins sont conduits dans le ravin de La Tourette, à proximité du village de Badaroux où ils sont fusillés. Le soir-même, son corps est descendu sur Badaroux où il est enterré dans le cercueil n° 9 dans une fosse commune proche du cimetière du village.

Maxime Samama est promu à titre posthume au grade de lieutenant FFI avec prise d'effet au 18 avril 1944. Son acte de décès est dressé le 27 mai 1945. La mention "*Mort pour la France*" est portée en marge de cet acte (*).

(*) Mairie de Badaroux. Registre d'état-civil de 1945. Acte de décès n° 6 de Maxime Samama.

Décorations et récompenses

- Médaille de la Résistance française

Sources complémentaires

- Service historique de la Défense, Vincennes : GR 16 P 533313
- Maitron : Biographie en ligne - (voir)

En savoir plus

Retrouvez la biographie détaillée de **Maxime SAMAMA** dans le CD(DVD)-ROM :

